

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 7 décembre 2022

Délibération 2022_12_40

Objet : Aide financière de la Région des Pays de la Loire 2023

Le sept décembre deux mille vingt-deux, à quatorze heures, à Vertou, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente novembre deux mille vingt-deux, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 12 (pour 20 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) ; M. François CHENEAU, suppléant Eric PROVOST (3 voix) ; M. Jean-Yves HENRY (2 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Philippe JOUNY (1 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. Jacques MONCORGER (1 voix) ; M. Roger GUYON (1 voix) ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) ; M. Jean-Pierre BRU (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix).

Absents représentés : 3 (pour 6 voix)

M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON ; Christophe DOUGÉ donne pouvoir à Yannick BENOIST (1 voix).

Absents excusés

M. Rémy ORHON ; M. Jean CHARRIER ; M. Claude CAUDAL ; M. Luc NORMAND ; Jacques ROBERT ; Mme Sylvie GAUTREAU.

Assistaient également

Mme Caroline ROHART (Directrice) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; Monsieur Antoine RICOLLEAU (Responsable du pôle administratif).

Nombre de votants : 15 (dont 3 pouvoirs) pour un total de 26 voix.

Secrétaire de séance : Roger GUYON

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'animation du SAGE Estuaire de la Loire est une opération éligible aux aides financières de la Région des Pays de la Loire pour une dotation forfaitaire de 16 000€.

Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité

- **Décide** de solliciter les subventions pour les postes d'animation du SAGE pour l'année 2023.
- **Autorise** le Président à signer tous les actes et documents afférents aux demandes de subvention.

Fait à Vertou, le 7 décembre 2022

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

